



Par lettre du 14.3.1973 Me. Joseph GAUZIT me précise que c'est le 5.7.1675 que VERDIER Antoine Marchand à Lacroix Barres épousa sa très lointaine Grande Tante Catherine Cromières , et le 10 Avril 1.680 qu'il épousa Françoise ROUQUETTE du Battut .

Oui ANTOINE VERDIER eût des enfants J'ai en effet trouvé sur les Registres Paroissiaux de St. Symphorien de Thénières le mariage d'un Jean VERDIER fils d'Antoine VERDIER et de Françoise ROUQUETTE du Battut Ce Jean VERDIER se maria avec une fille CABROL des Missous . Nota particulier : Le Mariage eût lieu à VALCAYLES de l'autre coté de la Truyère .

En 1973 je suis persuadé que Marie VERDIER épouse de Antoine ROUQUETTE les premiers de ce nom qui s'établirent à BESSE venaient de par là

En plus de Marchand Antoine VERDIER était : PROCUREUR DE LACROIX BARRES .. Pour parler d 'Antoine VERDIER et de Françoise ROUQUETTE du Battut , notons qu'à leur mariage deux MAYNIER Prêtres furent témoins . Que d'autre part ce couple fut au moins parrain deux fois pour des baptêmes au BATTUT - le 31 May 1.682 & le 7.9.1.683 ...

Monsieur Joseph GAUZIT suppose qu'Antoine VERDIER avait eût des enfants de son premier mariage avec Catherine Cromières car dit il :

5.4.1685 : A cette date il fut établi un
contrat de mariage pour Antoine VERDIER et
Catherine Cromières . Les Notaires qui le
rédigèrent étaient :
BROUZES de Montéric et BELPUECH de
Lacroix Barrez .

Par lettre du 14.3.1973 Me. Joseph GAUDET
me précise que c'est le 5.7.1675 que VERDIER
Antoine Marchand à Lacroix Barrez épousa sa très
lointaine Grande Tante Catherine Cromières , et
le 10 Avril 1.680 qu'il épousa Françoise
ROUQUETTE du Battut .

Oui ANTOINE VERDIER eût des enfants
J'ai en effet trouvé sur les Registres
Paroissiaux de St. Symphorien de Thénières
le mariage d'un Jean VERDIER fils d'Antoine
VERDIER et de Françoise ROUQUETTE du Battut
Ce Jean VERDIER se maria avec une fille
CABROL des Missous . Nota particulier :
Le Mariage eût lieu à VALCAYLES de l'autre
coté de la Truyère .

En 1973 je suis persuadé que Marie VERDIER
épouse de Antoine ROUQUETTE les premiers de
ce nom qui s'établirent à BESSE venaient de
par là

En plus de Marchand Antoine VERDIER
était : PROCUREUR DE LACROIX BARREZ ..
Pour parler d 'Antoine VERDIER et de
Françoise ROUQUETTE du Battut , notons
qu'à leur mariage deux MAYNIER Prêtres
furent témoins . Que d'autre part ce
couple fut au moins parrain deux fois
pour des baptêmes au BATTUT - le 31 May
1.682 et le 7.9.1.683 ...

Monsieur Joseph GAUDET suppose qu'Antoine
VERDIER avait eu des enfants de son
premier mariage avec Catherine Cromières
car dit il :

suisant acte reçu par DEPUECH - Notaire
à Lacroix BARRÈZ le 28 Juin 1.688 il
quittance conjointement avec MONTEIL
Jean son oncle , la somme de 114 livres
payée en LOUIS d'Or - argent et autre
monnaie , solde de la dot de
Catherine CROMIÈRES . L'acte de
quittance dont Mr. GAUZIT possède copi
ie , fait état d'un autre paiement
effectué en 1.683 .

.... Et Mr. GAUZIT me dit :

Si Catherine Cromières - décédée
avant le 10 Avril 1.680 - date du
remariage de VERDIER Antoine , S'IL
N'AVAIT PAS EU D'ENFANT , S'IL N'AVAIT
PAS LAISSE D'ENFANTS , LE PAIEMENT DE
LA DOT N'AURAIT PAS CONTINUE. ...

D'autre part la quittance qu'il donne
est cautionnée dans l'acte par son
oncle JEAN MONTEIL . Cela suppose dit
Me. GAUZIT : qu'il agissait en qualité
de ses enfants mineurs nés de son pre -
mier mariage .

Sur une autre lettre en date du 28.2.

1973 Mr. GAUZIT de sa ferme écriture me
signale encore : que le solde de la dot
de Catherine Cromières fut versée par
son beau frère ARMAN - Bourgeois à Monnés.
(Actes de Juin 1.688 de DELPUECH & Brozes)

Mr. GAUZIT dira encore : que c'est un
siècle plus tard que la famille VERDIER
devint Noble . Ceci par Charles du VERDIER
de Marcellac - CHEVALIER DE Candèze qui
s'ennoblit en acquérant cette terre de
BANHARS .

1.6.1742 : naquit Pierre TARRAL , fils à
VITAL TARRAL et à Thérèse DURANTON de la
VAYSSE . Parrain : Pierre NOYER de
Campouriez . Marraine : Toinette FABRE
de Bénave dans la paroisse de St. Yves .
Présents : "archidiocèse" DELPUECH Notaire
Royal de Murois , et François DAMOIRS
" Praticien " du présent lieu .
(Registre de Campouriez)